

# FORMATION 2 PHASES

## **Formation complémentaire obligatoire 2<sup>ème</sup> phase :**

Tu as ton permis et tu dois effectuer deux journées de cours dans un délai de trois ans.

La première journée devra être effectuée dans les 6 premiers mois.

Elles sont différentes des cours d'auto-école et te permettront d'améliorer ta sécurité sur la route.

**ATTENTION !** Le nombre des personnes soumises à la 2<sup>ème</sup> phases augmente de jour en jour et l'offre ne suivra peut-être pas la demande. Le risque de perdre ton permis est réel !

**Inscription simple et rapide par téléphone auprès de :**

**Cédric Devaux      079/632.40.40**

**Les avantages de la formule L-2 Neuchâtel !**

**Jour 1 sur piste : Journée clé en main où tout est compris !**

- Prise en charge par minibus pour se rendre au centre L-2 de Romont.
- Mise à disposition d'un véhicule sur la piste.
- Le dîner au restaurant.
- Retour en minibus.

**Jour 2 sur routes dans le canton, comprenant :**

- L'utilisation des véhicules des animateurs.
- Le dîner au restaurant.